

Attestation Fiscale de l'année

SERVICES DES CONTRIBUTIONS DE LA COMMUNE DE

Nom et prénom de(s) l'enfant(s) :

Nom et prénom de la mère :

Nom et prénom du père :

Adresse complète :

.....

L'enfant vit chez : ses deux parents sa mère son père

A cocher	Situation parentale	Référence
<input type="checkbox"/>	Parents mariés	Chiffre 26 de la taxation fiscale
<input type="checkbox"/>	Famille monoparentale, divorcée ou séparée (statut officiel au 3.12. de l'année précédente)	Chiffre 26 de la tarification fiscale du parent chez qui l'enfant réside la majorité du temps
<input type="checkbox"/>	Les deux parents vivent en concubinage	Cumul des chiffres 26 des taxations fiscales
<input type="checkbox"/>	Le parent qui détient l'autorité parentale et avec lequel l'enfant vit est remarié	Chiffre 26 de la tarification fiscale du nouveau ménage

Revenu imposable / code 2600 de la déclaration fiscale

La taxation fiscale faisant foi pour la détermination de la tarification est la dernière délivrée par le canton, soit celle qui concerne l'année en cours, (ex : pour l'année 2016-2017 fait foi la taxation 2014). Une taxation plus récente, transmise en cours d'année ne sera prise en considération qu'en cas de changement familial ou professionnel entraînant une forte diminution du revenu.

A cocher	Revenu	Frs/h			Revenu	frs/h
<input type="checkbox"/>	1 : de 0 à 35'000	3.40		<input type="checkbox"/>	5 : de 80'001 à 95'000	5.60
<input type="checkbox"/>	2 : de 35'001 à 50'000	4.-		<input type="checkbox"/>	6 : de 95'001 à 110'000	6.50
<input type="checkbox"/>	3 : de 50'001 à 65'000	4.50		<input type="checkbox"/>	7 : de 110'001 à 125'000	7.-
<input type="checkbox"/>	4 : de 65'001 à 80'000	5.20		<input type="checkbox"/>	8 : de 125'001 à 135'000	8.-

Signature des parents ou représentant légal :

Lieu et date : Signature

Visa du service des contributions de la commune de domicile :

Lieu et date : Sceau et Signature